



44^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Ouzbékistan

Intervention du Luxembourg

Genève, le 8 novembre 2023

Merci M. le Vice - Président

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de l'Ouzbékistan, que nous remercions pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre des recommandations du 3^{ième} cycle.

Dans un esprit constructif, ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes :

- 1) Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- 2) Procéder à des enquêtes approfondies, efficaces, indépendantes et impartiales sur toutes les allégations de torture et de mauvais traitements dans le système pénitentiaire - y inclus dans les centres de détention et structures de protection pour enfants - en veillant à ce que les auteurs de ces actes soient poursuivis en justice, et dûment sanctionnés et à ce que les victimes reçoivent une réparation intégrale ;
- 3) veiller à ce que tous les journalistes et défenseurs des droits humains puissent travailler, en ligne et hors ligne, à l'abri de toute intimidation et de toute forme de harcèlement judiciaire ou autre

Nous souhaitons plein succès à L'Ouzbékistan dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

[222 mots – temps de parole 1m25]